



BULLETIN MUNICIPAL DE CHOISY

HIVER 2015-2016

LE BULLETIN
MUNICIPAL DE
CHOISY

N°33-1



**Le couple mystère...
aidez-nous à les identifier !**

www.choisy.fr
mairie@choisy.fr
tél. 04 50 77 41 56

EDITORIAL

Choisyliennes, Choisyliens,



L'année 2015 a été une année horrible, débutant et se terminant par un massacre perpétré par des ignorants s'instituant gardiens d'un temple qui n'existe pas ailleurs que dans leur cerveau malade. A Choisy, comme dans de nombreux villages de notre belle France, nous avons été épargnés mais nous avons aussi été conscients d'une nécessaire solidarité.

Le 11 novembre, préfigurant l'hommage que nous rendons à toutes ces malheureuses victimes, les enfants de Choisy, à l'instar d'autres enfants dans d'autres communes, ont effectué solennellement un devoir de mémoire devant le monument aux morts. Ce geste est essentiel et nos autres préoccupations sont dérisoires. Gardons-nous cependant des amalgames faciles ! Restons vigilants et lucides et soyons fiers d'appartenir à un peuple toujours debout.

La COP21 sur le climat s'est achevée sur des engagements ambitieux. Chacun de nous peut y apporter son écot et votre Choisylien vous donne quelques pistes en page intérieure.

Vous trouverez aussi en ses pages un article sur les arbres et le rôle de la forêt pour stocker le gaz carbonique dont l'excès dans l'atmosphère est en partie responsable du changement climatique à l'échelle mondiale.

Notre couverture est consacrée à une sculpture méconnue de Constant Demaison, à qui nous rendons hommage pour ses contributions à notre village et à l'art haut-savoyard du 20ème siècle.

Bonne lecture à tous,

Votre maire,
Bernard Seigle

Ardieu Pierre,

La mort vous a emporté pour votre dernier voyage.

Notre peine est à la mesure de cette vraie douleur au cœur et à l'âme.

Votre départ est le début d'une nouvelle vie dans un autre monde, nous l'espérons... Certains l'appellent le paradis.

Vous étiez pour nous celui qui a fondé depuis 1995, les équipes municipales qui se sont succédées... Un exemple à suivre.

Je n'oublierai pas les difficultés que nous avons surmontées ensemble, ni les moments de découragement de l'un ou de l'autre, mais ensemble nous avons avancé pour tenter de créer dans ce village de 23 hameaux une unité et un cœur.

Ce vœu est en passe d'être réalisé et c'est en partie à vous que nous le devons, vous qui m'avez initié à la vie municipale.

Reposez en paix. La vie ne dure qu'un instant, nos souvenirs sont éternels.

Nous ne vous oublierons pas.



EN COUVERTURE UNE SCULPTURE DE CONSTANT DEMAISON, prêtée par M et Mme Boussemart. Tous les habitants sont invités à nous faire parvenir des idées, des photos (en format s IMAGE haute définition), des graphismes, des articles sur un événement à Choisy (sans mise en page, ni texte scanné, merci).

CITOYENNETE

Nous venons de passer une année d'élections et de turbulences dues à la « réforme territoriale » :

- **Elections départementales** avec de nouveaux représentants François Daviet et Valérie Gonzo-Massol mais un conseil départemental avec moins de compétences
- **Élections régionales** avec comme représentant local M. François Carbonnel (Sillingy) dans le contexte d'une région Rhône-Alpes fusionnée avec l'Auvergne et qui comporte des compétences élargies, avec une majorité politique désormais majoritairement à droite (liste Laurent Wauquiez)
- **Notre commune de Choisy** renforcée dans sa « compétence générale » et qui doit faire face à une baisse de moyens avec des règlementations toujours plus complexes, notamment en matière d'urbanisme
- **Notre intercommunalité** Fier et Usses maintenue de justesse dans ses « frontières » après d'âpres discussions avec les élus des autres intercommunalités limitrophes (voir en pages centrales de ce Choisylien)



La photo ci-dessus, prise il y a bientôt 15 ans dans l'ancienne mairie (l'actuelle bibliothèque), illustre ce qu'était le Conseil de l'époque, avec M. Krattinger au premier plan.. Déjà, avant la lettre, vos élus, dans la continuité des précédents mandats, avaient choisi de réservé une grande place à la diversité citoyenne et les femmes représentaient un tiers du conseil.

LA COMMUNE EVOLUE

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF AVANCE... VERS LE CHEF LIEU :



Des travaux d'envergure continuent, à la fois sur la route et dans les champs....après une deuxième tranche de travaux à Very, les canalisations, pompes et autres installations— nécessaires au bon retour des rejets vers la station d'épuration de Sallenôves— une nouvelle tranche va être lancée pour réalisation entre Véry et le Chef-Lieu. Quatre chantiers vont démarrer en même temps et les entreprises rencontreront les riverains concernés par des modifications ponctuelles de leurs habitudes concernant les accès à leur habitation.

Les parents des élèves concernés par des modifications d'horaires de transport seront informés d'ici fin février.



Des nouvelles du Castanéa

Le bâtiment est aujourd'hui hors d'eau-hors d'air et les cloisonnements des appartements sont en cours. L'isolation extérieure est prévue pour le début du printemps. La date de livraison est dépendante de l'avancement des travaux de raccordement au tout à l'égout. Le SILA prévoit la fin de ces travaux à l'automne 2016.

Le PLU en cours de révision

La commune de CHOISY prévoit de mettre en œuvre la révision de son PLU pour « grenellisation » (Avec la loi ENE, dite loi Grenelle II (loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement), le PLU devient l'un des nouveaux outils visant à garantir une gestion économe des sols.

Cette démarche correspond à la nécessité d'adapter ce document d'urbanisme aux nouvelles évolutions du territoire et des modes d'occupation, mais également aux nouvelles dispositions supra-communales qui s'imposent aux documents d'urbanisme locaux. Ainsi, il s'agit de rendre le PLU compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Bassin annécien et avec le Programme Local de l'Habitat (PLH) de notre intercommunalité Fier et Usses (voir pages centrales de ce Choisylien).

La commune souhaite donc se doter d'un document d'urbanisme pertinent pour moderniser son approche territoriale et intégrer les différentes avancées réglementaires en lien avec les évolutions sociétales, urbaines et environnementales post « grenelle » et Loi « ALUR » de mars 2014 qui prévoit entre autres la suppression du COS (coefficients d'occupation du sol)

En savoir plus : sur le lien entre SCOT du bassin annécien et les PLUs communaux : http://www.scot-bassin-annecien.fr/relations_scot_plu.html



ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR
LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : mairie@choisy.fr

CEREMONIES & FESTIVITES

11 NOVEMBRE 2015

Malgré l'horaire matinal (9h) la commémoration du 11 novembre a connu une belle participation de la part des autorités civiles et militaires, de la CCFU, des habitants de la commune ainsi que la présence très appréciée des enfants de l'école élémentaire. Accompagnés de leurs maîtres ils ont lu des extraits de lettres de poilus et chanté les Allobroges.



MARCHE DE NOEL

C'est par deux journées presque printanières, peu représentatives de l'hiver, que s'est déroulé le marché de Noël les 12 et 13 décembre dernier.

Dans une atmosphère festive et conviviale rythmée par les « flonflons » du limonaire, les différentes associations de la commune, réparties dans quinze chalets, vendaient leurs produits artisanaux. Les visiteurs ont pu découvrir la crèche dans l'église et assister au concert de la chorale Nuance le samedi soir. Les enfants ont participé à des ateliers de décoration de pâtisserie animés par l'APE.

Deux repas proposés : la soupe paysanne du club loisirs le samedi soir, et repas « multi-associations » le dimanche midi ont permis aux habitants de la commune de se retrouver autour d'une table dans la salle des fêtes.



ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR
LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : mairie@choisy.fr

APRES LA COP 21...

La Conférence Paris-Climat 2015 (COP 21), à laquelle participaient 195 pays, s'est conclue en consensus par l'**Accord de Paris**. Il fixe pour objectif de contenir la hausse des températures bien en deçà de 2°C, et de s'efforcer de la limiter à 1,5°C. Il appelle pour cela à un pic des émissions de gaz à effets de serre le plus tôt possible et à la neutralité des émissions dans la deuxième moitié du siècle. Pour mémoire, la température moyenne mondiale a augmenté de 0,8°C en un siècle avec les rejets de gaz à effet de serre dus à l'activité humaine (7,3 milliards d'habitants) notamment la combustion des énergies fossiles, l'agriculture, l'élevage et la déforestation...surtout dans les 40 dernières années !

L'accord se traduit par un engagement des pays développés d'apporter 100 milliards de dollars par an et un bilan tous les 5 ans pour mesurer le progrès (avec des réunions de suivi intermédiaires, la prochaine en 2018).

Concrètement qu'est ce qui va évoluer en FRANCE ? Depuis plus de vingt ans déjà, les stratégies se suivent pour mieux gérer les déchets que nous produisons et l'énergie que nous utilisons, avec plus ou moins de succès. Par exemple, le tri des déchets et l'encouragement à l'installation d'énergies solaires, les incitations financières pour l'amélioration de l'habitat ainsi que les nouvelles normes d'isolation. Le chantier est énorme et la rapidité de la transformation de notre pays sera fonction des lois et de la bonne volonté de chacun d'entre nous.

Ma maison

- Logement bien isolé = moins de consommation d'énergie et plus de confort thermique (voir les aides de l'Etat ou des collectivités locales ainsi que le programme Habiter Mieux—rappel en dernière page du Choisylien)
- Energies renouvelables : panneaux solaires thermiques et éventuellement photovoltaïques.
- Eclairage et appareils : privilégier l'éclairage naturel, les ampoules LED, utiliser le lave-linge ou lave-vaisselle quand ils sont bien pleins, dégivrer le congélateur, prendre son linge plutôt que d'utiliser un sèche-linge etc...éteindre son ordinateur quand on ne s'en sert pas... et toutes les veilles d'appareils électriques d'ailleurs, y compris ceux des multiprises avec voyant quand ils ne sont pas en service.
- Chauffage : pas de fenêtres ouvertes quand le chauffage fonctionne, respecter la consigne du 19°C dans les pièces (sauf personnes âgées), réguler la température du chauffage en fonction de la présence ou non dans la maison.

Mon jardin

- Faire du préventif pour éviter d'utiliser des engins électriques par des aménagements moins consommateurs d'énergie exemple = moins de zones à tondre = moins d'émissions de CO₂, moins d'utilisation d'énergie
- Utiliser des outils manuels pour les petites tailles... c'est bon pour la santé
- Espacer les tontes, composter et mulcher pour éviter d'avoir à transporter les déchets verts en déchetterie (interdiction du brûlage qui, entre autres, dégage du CO₂ mais aussi des particules fines nocives pour la santé...)

Mon transport

- Co-voiturier quand c'est possible et pourquoi pas essayer le bus pour aller à Annecy depuis la Balme de Sillingy (horaires et parkings relais en page « infos pratiques »)
- Réduire les déplacements au minimum... éviter de faire des kms pour une simple baguette...
- Se mettre/remettre au vélo... le vélo à assistance électrique réduit l'effort et améliore la santé
- Pour les longues distances, le train et si nécessaire l'avion . Penser à la compensation carbone proposée par la plupart des compagnies de transport

Pour m'accompagner : Conseils gratuits de PRIORITERRE, antenne départementale de l'ADEME. (tél 04 50 67 17 54 ou sur place, route de l'Aérodrome à Meythet, site <http://www.prioriterre.org>)

ATTENTION au démarchage téléphonique pour les installations solaires et autres pour éviter les escroqueries. Bien vérifier que l'entreprise est labellisée ! En savoir plus : <http://www.erdf.fr/se-premunir-contre-les-fraudes>



ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR
LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : mairie@choisy.fr

ACTIONS LOCALES

NOS ARBRES, DES PUITS DE CARBONE

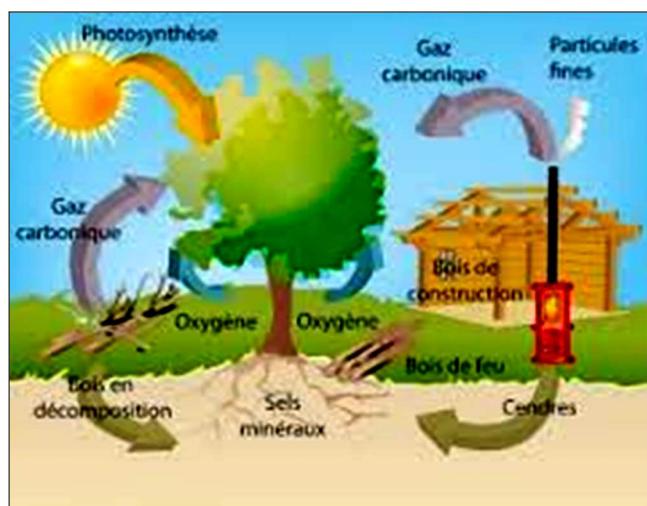
Les arbres absorbent du carbone, principalement pendant leur phase de croissance, entre quelques dizaines et plus d'une centaine d'années. **Ils le stockent ensuite toute leur vie**. Un palissandre de 80 ans fait environ 30 mètres de haut et stocke 5,4 tonnes de CO₂, soit les émissions d'un vol de 600 km en Airbus A320, avant de le rejeter après leur mort lorsqu'il se décompose ou qu'il est brûlé.

Dans une forêt mature, le carbone rejeté à la mort d'un arbre est compensé par celui absorbé par la naissance et la croissance d'autres arbres dans le même temps : le système est à « l'équilibre ». **En cas de déforestation**, une quantité très importante de CO₂ est rejetée sans compensation ; en cas de plantation, une quantité très importante de CO₂ est fixée.

Pour calculer l'impact d'une forêt en termes d'absorption de CO₂, on parle de « puits de carbone ». On soustrait ce qu'elle émet (émissions dues aux déboisements, aux coupes et au bois mort) à ce qu'elle absorbe (croissance des arbres et boisement, mais aussi absorption par le sol).

NB **Les produits en bois continuent à stocker le carbone absorbé par le bois** durant sa phase de croissance, mais le rejettent au bout d'un certain temps lorsqu'ils sont détruits ou décomposés (18 ans en moyenne : de quelques mois pour les produits en carton à 175 ans environ pour les charpentes).

Source <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Stockage-et-emissions-de-CO2-le.html>



Notre forêt et les arbres de nos jardins sont donc une source d'oxygène indispensable qui assure également de très nombreuses fonctions primordiales :

- stockage de dioxyde de carbone,
- hébergement de biodiversité,
- création d'emplois,
- filtration et épuration de l'eau,
- purification de l'air,
- lutte contre l'érosion des sols,
- lieu de sports et loisirs, etc.

Il est donc essentiel pour les Choisiliens de bien gérer nos forêts publiques et privées pour l'avenir à travers des plantations et des coupes judicieuses et programmées.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS 19 MARS 2016

A l'occasion de cet évènement annuel, L'ECOLE DE CHOISY et LA MAIRIE s'associent pour planter des arbres le vendredi 18 mars après-midi, afin de sensibiliser les jeunes et les habitants à la nécessité de préserver et développer notre capital forestier.

**Plus d'arbres,
plus de vie !**

Cette plantation sera faite en partenariat avec l'opération PLUS D'ARBRES PLUS DE VIE qui nous fournit les plants d'arbre pour cette cérémonie ainsi que pour l'aménagement du parking des Effrasses, parking d'entrée du PDIPR de la Mandallaz, afin d'en finir avec les dépôts de déchets verts de quelques personnes sans savoir-vivre, déchets qui obstruent désormais complètement le parking !

En effet, malgré l'article dans le précédent Choisylien, un panneau « décharge interdite » et le déploiement d'un rubalise, certains continuent à confondre cet endroit avec une décharge de déchets verts : le traitement de ces énormes tas pèsera inutilement sur le budget de la commune...



ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR
LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : mairie@choisy.fr

HOMMAGE A CONSTANT DEMAISON

Au hasard d'un vide-grenier à Genève, les époux Boussemart sont tombés sur une sculpture bois d'un couple originaire de Choisy....voir la photo en couverture et les gros plans des visages ci-dessous : nous cherchons à identifier ces Choisiliens ...Merci pour votre aide !



Enfant de Choisy, Jean-Constant Demaison (4/01/1911—1/09/1999) a été le témoin de son temps, à travers ses sculptures et ses fresques. Autodidacte, le jeune artiste taillait déjà à 12 ans des morceaux de bois avec son Opinel. En gardant les vaches !...C'était quelqu'un de simple et modeste.

« J'ai fait un peu de peinture, mais la sculpture m'intéressait davantage. C'est un don. On n'apprend pas. C'est donné : on le possède ou on ne le possède pas. On n'y est pour rien. Le seul mérite, c'est de travailler. Ca démange, c'est un tourment » (extrait interview paru dans le Choisiliens n°13 de juin 1993, il avait 83 ans)

Mystique, il est l'auteur de chemins de croix pour de nombreuses églises en restauration (cf Notre Dame de Liesse à Annecy). La renommée de Demaison dépassa les frontières de sa Haute-Savoie natale mais il refusa d'en partir. Son œuvre la plus complète restera toujours l'humble petite église de Cercier où il rénove complètement le sanctuaire. En une vie bien remplie, ponctuée par la mobilisation en 1939, il a réalisé 45 chemins de croix et 150 œuvres d'art sacré ou profane, dont le célèbre ramoneur.

A Choisy, il reste bien présent pour les habitants à travers les fresques de la salle des fêtes que d'aucuns trouvent bien désuets mais également par les sculptures dans l'église de Choisy : la tête du Christ, la porte sculptée du tabernacle, ornée d'un pélican, le saint curé d'Ars Jean-Marie Vianney. Sur la route de la Chapelle se trouve également un oratoire orné d'une sculpture en bois de Constant Demaison.

Tête du Christ



Gros plan sur le buste du Saint Curé d'Ars



Porte du Tabernacle de l'Eglise de Choisy



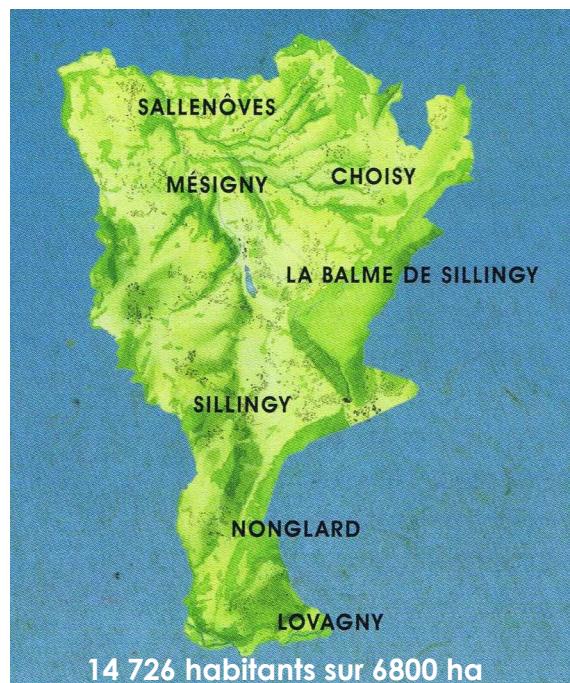
Statue du Saint Curé d'Ars

**Et du côté de
l'Interco...**



Fier&Usses

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Des horaires de cars, une inscription en crèche, la collecte des ordures ménagères les jours fériés, le ramassage des encombrants, payer une facture d'eau, trouver une association ...

Retrouvez toutes les informations pratiques et l'actualité de la vie intercommunale sur :

[www.fier-et-usses](http://www.fier-et-usses.com)



Le mot du Président

J'ai le plaisir d'écrire ces quelques lignes dans le bulletin municipal de chaque commune membre de la CCFU. En effet, dans un souci d'efficacité et d'économie, nous avons décidé de mutualiser les supports de communication papier avec les communes. Ainsi vous trouverez désormais les informations intercommunales intégrées dans les bulletins municipaux. Je vous invite également à consulter le site internet de la CCFU : www.fier-et-usses.com qui vous permet de retrouver à tout moment l'actualité complète de la vie intercommunale.

L'organisation administrative des collectivités et de leurs établissements publics repose aujourd'hui sur les processus de mutualisation des services et des moyens, qui permettent d'améliorer le niveau de service et répondre aux besoins de la population. C'est dans son schéma de mutualisation, qui sera achevé en juin 2016, que la CCFU définit les actions de mutualisation à l'échelle du territoire pour la période 2016 / 2020.

Bien qu'impulsée dès le début du mandat, l'élaboration de ce schéma n'a pu se faire qu'à l'issue d'une longue période de plus d'un an d'incertitudes liées à la réforme territoriale mise en place par le gouvernement. Dans le cadre de la révision du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (CDCI), le Préfet envisageait en effet d'intégrer la CCFU à l'agglomération d'Annecy. Les élus de la CCFU se sont unanimement positionnés contre ce projet de fusion, qui ne répondait à aucune logique d'économie et ne proposait aucun projet de territoire. La fusion avec l'agglomération annécienne posait également la question du devenir de nos crèches, la C2A ne souhaitant pas prendre la compétence petite enfance exercée actuellement par la CCFU.

Le maintien de notre périmètre intercommunal a finalement été confirmé en octobre dernier, ce qui nous permet enfin de nous atteler à la mise en œuvre de notre projet de territoire. Je vous souhaite, au nom des élus et du personnel de la CCFU, une excellente année 2016.

François DAVIET,

Président CCFU
Maire de La Balme de Sillingy

Rappel des principales compétences de la CCFU

- ♦ Aménagement de l'espace
- ♦ Gestion de l'eau potable : alimentation, distribution
- ♦ Assainissement (collectif et non collectif) : compétence déléguée au SILA
- ♦ Collecte et traitement des déchets ménagers
- ♦ Politique du logement et du cadre de vie
- ♦ Promotion du tourisme : déléguée à l'office de tourisme Alter' Alpa Tourisme
- ♦ Aménagement des zones d'activités (La Bouchère et Lompraz)
- ♦ Signalisation des itinéraires pédestres de la Mandallaz et de la Montagne d'Age
- ♦ Gestion du gymnase la Mandallaz
- ♦ Transports scolaires secondaires (1200 élèves transportés)
- ♦ Petite enfance (accueil des 0 - 3 ans)
- ♦ Actions sociales d'intérêt communautaire

Petite enfance et aide à la personne

Une nouvelle micro-crèche à Lovagny

La micro-crèche « la Vallée des Elfes » a ouvert ses portes en mai 2015 sur la commune de Lovagny. Elle compte 10 places et accueille les tout-petits dans un cadre enchanteur au pied du château de Montrottier, dans des locaux entièrement neufs, équipés par la commune de Lovagny.



Cette nouvelle structure complète ainsi l'offre d'accueil collectif du territoire qui compte désormais 48 places au total avec le multi-accueil de la Balme et la micro-crèche de Sillingy.

Faire une demande d'inscription en crèche

Les modalités de fonctionnement des structures ainsi que la fiche de pré-inscription sont disponibles sur le site www.fier-et-usses.com (rubrique petite enfance). Un portail familles sera installé en début d'année 2016 permettant aux parents de faire les démarches de pré-inscription en ligne.

Combien coûte une place de crèche à la CCFU ?

Pour l'année 2014, le **coût du berceau** (coût annuel d'une place) s'élève à **6 860 € pour la micro-crèche** de Sillingy (10 places), et **6 077 € pour le multi-accueil** de La Balme de Sillingy (28 places).

Ouverture de la première Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) à La Balme de Sillingy

Plusieurs assistantes maternelles peuvent se regrouper pour accueillir les enfants dans une MAM: de 2 à 4 assistantes maternelles, agréées chacune pour l'accueil de 4 enfants maximum. Solution nouvelle et différente, ce mode de garde complète le service offert par les assistantes maternelles à domicile et les crèches.

Ouverte depuis le 1er septembre rue Colle Umberto à La Balme de Sillingy, cette première MAM accueille 10 enfants de 7h à 19h du lundi au vendredi. Contact : 06 03 38 25 39

Ouverture de la Maison des Services

La Maison des Services a ouvert ses portes en février 2015, 4 rue Colle Umberto à La Balme de Sillingy. Elle accueille les différents partenaires oeuvrant dans le domaine des services à la personne : ADMR, Secours Catholique, MLJBA (Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien) occupent déjà les lieux. Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et l'association Coup de Pouce Emploi s'installeront début 2016.

Finances

Face aux contraintes budgétaires liées notamment aux baisses des dotations de l'Etat, la CCFU a réalisé une étude de prospective financière sur le premier semestre 2015 afin d'anticiper les solutions pour maintenir des ressources financières suffisantes et continuer à investir. L'instauration du régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU) est un levier majeur pour lequel les élus communautaires se sont prononcés favorablement à l'unanimité. Actuellement sous le régime de la fiscalité additionnelle, la CCFU passera en FPU à compter du 1^{er} janvier 2016. Ce régime fiscal prévoit une harmonisation des taux en matière de fiscalité économique sans toucher à la fiscalité ménage.

Zoom sur l'association Coup de Pouce Emploi

Coup de pouce emploi apporte une réponse rapide et souple pour les besoins en personnel des collectivités, des associations, des particuliers et des entreprises par le biais de la mise à disposition de personnel.

C'est une association « intermédiaire » dont l'objectif est l'insertion socioprofessionnelle des personnes dépourvues d'emploi.

En faisant appel à cette association vous soutiendrez l'emploi sur le territoire et vous permettrez à des personnes de retravailler et de dynamiser leur chemin professionnel.

Contacts : Tél. : 04.50.09.51.13 / **Mail :** info@cpe74.fr / **Site web :** <http://www.coup-de-pouce-emploi.fr>

Nouveaux projets

- Ouverture prochaine d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

L'accueil individuel des enfants représente le mode de garde principal sur le territoire avec environ 100 assistantes maternelles réparties sur les 7 communes. Afin d'aider ces professionnelles de la petite enfance à développer leurs compétences et accompagner les parents dans leur projet d'accueil pour leur enfant, la CCFU a souhaité la mise en place d'un RAM début 2016.

Lieu d'information, de rencontre et d'échange pour les parents, les assistantes maternelles et les enfants, le RAM sera au cœur du réseau petit enfance et contribuera à améliorer la qualité de l'accueil individuel. L'animatrice RAM accueillera les parents et assistantes maternelles lors de permanences administratives dans les locaux de la Maison des Services à La Balme de Sillingy et se déplacera dans les communes pour organiser des ateliers pédagogiques pour les enfants.

- Epicerie Solidaire

Dans le cadre de sa politique sociale de proximité, la CCFU souhaite mettre en place une épicerie solidaire pour apporter une aide, principalement alimentaire, à un public en difficulté économique, fragilisé ou exclu. Dans un espace aménagé en libre service, elle met à disposition de ses usagers des produits variés et de qualité, moyennant une faible participation financière. La contribution financière participe de la dignité et de la liberté de choix qui sont des valeurs fondamentales. L'offre alimentaire est le prétexte d'une action solidaire plus vaste. Lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges, elle organise diverses activités : ateliers cuisine, ateliers d'esthétique, ateliers parents-enfants ... permettant aux bénéficiaires de reconstruire des liens et de prendre conscience de leur valeur et de leurs compétences.

Environnement

Collecte des ordures ménagères : déploiement des points d'apport volontaire

Dans le cadre de sa compétence de collecte des ordures ménagères et de collecte sélective, la CCFU dispose de plusieurs dispositifs permanents : les bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères en porte à porte, les aires de tri sélectif « tri-flux » (verre, papiers, emballages) pour les déchets recyclables et les conteneurs textiles.

Depuis 2014, des Points d'Apport Volontaire (PAV) ordures ménagères sont également implantées sur certaines aires de tri afin de limiter la pollution visuelle créée par les rassemblements de bacs en bord de voie publique. Les PAV permettent également de supprimer les nombreuses manipulations de bacs roulants pour l'habitat collectif.

La CCFU souhaite poursuivre le déploiement des PAV sur l'ensemble des communes.

A noter dans vos agendas !

Plusieurs opérations ponctuelles sont organisées afin de faciliter l'élimination de vos déchets spécifiques., par exemple pour les cartons de Noël.

Mobilité douce

Dans le cadre de sa politique développement durable, la CCFU soutient le développement de la mobilité douce sur son territoire. Elle accorde à ce titre des subventions aux communes pour la réalisation de pistes cyclables ou de parkings relais. Plusieurs aménagements ont été ainsi soutenus financièrement ces dernières années : des pistes cyclables à Lovagny et La Balme de Sillingy et des parkings relais à Nonglard, Choisy et Sillingy.

Projet piste cyclable

Les communes ont transféré à la CCFU la compétence « aménagement de pistes cyclables » limitée à l'axe Chaumontet (commune de Sillingy) – collège – lac de La Balme. La CCFU va lancer l'étude pour l'aménagement d'une piste cyclable reliant ces 3 points. Cette voie cyclable permettra aux collégiens résidant les chefs lieux des deux communes de se déplacer facilement vers l'établissement scolaire et de manière sécurisée.

Développement économique : signalisation des PAE

La CCFU a lancé en 2015 un projet de signalétique des parcs d'activité économique (PAE) afin d'uniformiser les dispositifs de signalisation des entreprises. Des panneaux RIS « relais information service » seront installés à l'entrée des sites. La consultation pour le choix d'un prestataire a été lancée en fin d'année. La mise en place des dispositifs interviendra au cours du 1^{er} semestre 2016.

Des bennes sont installés dans les communes du Lieux d'implantation des bennes : voir site internet www.fier-et-usses.com

- Collecte des objets encombrants et des DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electro-niques) :

Chaque année, sur la période octobre / novembre, une collecte des encombrants est organisée en porte à porte sur l'ensemble du territoire avec des points d'apport volontaire pour les DEEE.

Voir le calendrier de collecte sur le site internet www.fier-et-usses.com

Composteurs

La CCFU propose des composteurs d'une capacité de 400 litres avec son seau et le guide de compostage pour une participation financière de 20 €.

Renseignements auprès de service Environnement – Mail : environnement@ccfu.fr

Projet déchetterie

La CCFU va lancer en 2016 les études préalables à l'aménagement d'une déchetterie sur le territoire. La future déchetterie sera implantée dans le Parc d'Activités des Grandes Vignes, secteur de Sous-Lompraz, à La Balme de Sillingy.

Eau potable

Installation d'un dispositif de radio-relève

En 2015, la CCFU a installé un système de radio-relève dans les communes de Sallenôves et Mésigny. L'ensemble des compteurs ont été pour cela équipés de têtes émettrices permettant aux services de procéder à la relève des index de consommation à distance.

En 2016, les communes de Nonglard, Choisy et Lovagny vont également être équipées. Le déploiement se poursuivra en 2017 / 2018 sur Sillingy et La Balme de Sillingy.

Schéma directeur

La CCFU a lancé en 2015 l'étude du schéma directeur d'eau potable. Celui-ci permettra de définir la politique d'interconnexions nécessaires pour garantir une ressource en eau suffisante, la population étant en constante augmentation.

Le schéma, qui devrait être achevé en 2016, proposera un programme pluriannuel de travaux d'interconnexions et d'extensions sur l'ensemble du territoire.

Tourisme

Mandallaz et Montagne d'Age : à la découverte de nos sentiers

Afin de valoriser le patrimoine naturel du territoire, la CCFU s'est engagée dans le dispositif du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) proposé par le conseil départemental.

4 boucles sont déjà balisées dans la Mandallaz et désormais disponibles en fiches topo, en vente au point information touristique du lac de La Balme. 3 nouvelles boucles sont en cours de balisage dans la Montagne d'Age. L'itinéraire, qui relie les communes de Sillingy, Nonglard, Lovagny et Poisy, sera finalisé au printemps 2016.

Parc des Jardins de Haute-Savoie

Ouvert du 30 mai au 30 septembre, le Parc des Jardins de Haute-Savoie a une nouvelle fois connu un beau succès avec plus de 30 000 visiteurs.

 De nouvelles activités ont été mises en place, afin que petits et grands puissent découvrir les jardins de façon ludique : atelier anniversaire pour enfants, visites guidées pour adultes, hôtel à insectes, ateliers pédagogiques ... Le programme d'animations estivales a également

Nouveau projet

Afin de faciliter la découverte des sentiers de randonnée PDIPR et des boucles cyclo de la route des cerisiers, la CCFU souhaite développer en 2016 des « itinéraires connectées ». Ces applications pour smartphone permettront de guider les visiteurs tout au long de leur parcours et proposeront des informations pédagogiques et pratiques en lien avec l'itinéraire.

séduit un public toujours plus nombreux autour des différents thèmes de l'art, de la musique et du jardinage.

Retrouvez le programme de la saison 2016 sur le site Internet www.fier-et-usses.com

La collection de cerisiers à fleurs

Gérée par l'Office des Acteurs Economiques et Touristiques (OAET), la collection de cerisiers à fleurs du Japon a été étiquetée en 2015 en vue de la présentation au CCVS (Conservatoire des Collections de Végétaux Spécialisés) pour l'obtention du label de collection nationale. Ce label devrait être attribué courant 2016.

Avril 2016, à ne pas manquer : le spectacle extraordinaire de la floraison des 300 arbres plantés autour du lac de La Balme chaque printemps.

La route des Cerisiers à fleurs

Cette belle aventure botanique se poursuit dans les 54 communes du territoire Usses et Bornes où des cerisiers à fleurs sont plantés créant ainsi l'itinéraire de la Route des cerisiers.

Une première boucle de 70 km a été créée sur Fier et Usses, permettant aux visiteurs de découvrir les cerisiers du Japon, le patrimoine naturel et culturel et les



savoir-faire locaux. La carte du circuit est disponible au point information touristique du lac de La Balme de Sillingy.

Une expérimentation de location de vélos à assistance électrique (VAE) pour parcourir cette boucle a été testée au cours de l'été 2015. Le succès rencontré nous conduit à développer un projet de plus grande envergure dès 2016.

Politique de l'habitat

L'étude des besoins en logements en Haute-Savoie 2015-2020* confirme l'attractivité résidentielle de notre département, qui accueille 10 000 habitants supplémentaires par an et dont la population a doublé en 40 ans. En réponse à cette augmentation de population, la **production de logements** est soutenue (+ 8 900 logements par an de 2010 à 2014) mais reste néanmoins insuffisante par rapport aux besoins : le **marché** reste **sous tension** et le **déficit de logements sociaux** s'accroît.

Portée par l'attractivité de l'agglomération d'Annecy, la **CCFU** connaît une croissance élevée qui devrait se poursuivre au cours de la période 2015-2020 : estimée à 2,27% par an, celle-ci porterait la population du territoire à 17 000 habitants en 2020 (14 000 en 2012). En conséquence, le **besoin en lo-**

gements neufs est estimé à **194 logements par an** pour la période 2015-2020, **dont 54 logements à vocation sociale**.

Pour répondre à ces enjeux importants, la communauté de communes s'est dotée en septembre 2012 d'un **Programme Local de l'Habitat** (PLH), outil définissant sa politique d'intervention et son programme d'actions en matière d'habitat pour une durée de 6 ans. Ce PLH peut être consulté sur le site Internet de la CCFU (rubrique cadre de vie), et a fait l'objet au cours du second semestre 2015 d'un bilan à mi-parcours.

* parue en octobre 2015, sous la conduite de l'Etat (Direction Départementale des Territoires) et Amallia – Action Logement. L'étude complète est consultable sur les sites Internet de la DDT et d'Amallia.

DU COTE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Retour sur une année 2014-2015 où sorties et activités se sont succédées :

Les élèves de l'école élémentaire de Choisy ont passé une belle année scolaire dans notre charmante école. Les sorties et activités ont contribué à leur épanouissement personnel tout en complétant les connaissances apprises en classe.

Classe de CP/CE1 d'Aurélie Vandenbussche :

- Petite randonnée au Plateau des Glières le 16 octobre avec itinéraire balisé et des questionnements adaptés, des jeux et des traces d'animaux à suivre
- Pour les CE1 uniquement : 9 séances de piscine à Seynod du 8 décembre au 16 mars
- 2 animations à la Turbine à Cran-Gevrier le 13 mai : « Mathématiques et manipulation » et « Reptiles »
- 2 animations à Metz-Tessy le 2 juin : « Alevinage » et « Faune de notre région »
- Promenade sur le lac du Bourget et le canal de Savières avec passage d'une écluse et visite de l'aquarium d'Aix-les-Bains le 26 mai. Déjeuner avec les CM1 et CM2 qui étaient en classe de voile.

Classe de CE1/CE2 d'Hélène Josserand :

- Petite randonnée au Plateau des Glières le 16 octobre avec itinéraire balisé et des questionnements adaptés, des jeux et des traces d'animaux à suivre
- Pour les CE1 uniquement : 9 séances de piscine à Seynod du 8 décembre au 16 mars
- 2 animations à Metz-Tessy le 2 juin : « Alevinage » et « Faune de notre région »
- Promenade sur le lac du Bourget et le canal de Savières avec passage d'une écluse et visite de l'aquarium d'Aix-les-Bains le 26 mai. Déjeuner avec les CM1 et CM2 qui étaient en classe de voile.

Classe de CE2/CM1 de Philippe Perrin et Laure Pizana le vendredi :

- Animation de Monsieur Seigle sur la 1^{ère} guerre mondiale le 13 novembre
- CM1 uniquement : animation sur l'eau par Monsieur Seigle le 11 mai
- CE2 uniquement : promenade sur le lac du Bourget et le canal de Savières avec passage d'une écluse et visite de l'aquarium d'Aix-les-Bains le 26 mai. Déjeuner avec les CM1 et CM2 qui étaient en classe de voile.
- CM1 uniquement : classe de voile du 26 au 29 mai au lac du Bourget
- CM1 uniquement : randonnée le 12 juin au Plateau des Glières en hommage aux résistants

Classe de CM1/CM2 de Muriel Voisin et Laure Pizana le jeudi :

- Animation de Monsieur Seigle sur la 1^{ère} guerre mondiale le 14 novembre
- CM2 uniquement : visite des Archives Départementales le 13 janvier à Annecy et travail sur la Révolution en Savoie en 1792
- Animation sur l'eau par Monsieur Seigle le 11 mai
- Classe de voile du 26 au 29 mai au lac du Bourget
- Randonnée le 12 juin au Plateau des Glières en hommage aux résistants
- CM2 uniquement : journée au collège le 23 juin : 8 ateliers autour de 3 livres étudiés par les CM2 et les sixièmes le matin, et parcours d'orientation l'après-midi

Pour tous : 14 séances de cirque avec un magnifique spectacle le 22 mai. Les enfants ont fait une générale le matin du 22 mai avec comme spectateurs : les enfants, enseignantes et ATSEM de l'école maternelle, des grands-parents, Mme Baldassini (conseillère municipale), des personnes intervenant auprès des enfants pendant la pause méridienne et bien d'autres qui ont eu la gentillesse d'accepter l'invitation de l'école élémentaire. Le soir, les enfants ont fait deux représentations pour les parents. La journée a été intense et les enfants ont su garder leur concentration et leur plaisir tout au long de la journée. Bravo à eux et ce spectacle, qui était le spectacle de fin d'année de l'école élémentaire, restera certainement gravé dans les mémoires.

DU COTE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

[**Classe de voile et découverte de la faune et de la flore de lac pour tous les CM1 et CM2 au lac du Bourget du 26 au 29 mai.**](#)

Les enfants ont pu s'adonner aux joies du catamaran (3h par jour) et ont participé à différentes animations sur l'eau, les roselières et les animaux du lac.

Ils gardent d'excellents souvenirs et de bonnes connaissances du milieu aquatique.

[**Rassemblement de 500 enfants au Plateau des Glières le 12 juin**](#) pour rendre



hommage aux résistants et chanter deux chants.

Tous les enfants de CM1 et de CM2 ont fait une randonnée de 4h sur les traces des résistants de la 2^{ème} guerre mondiale.

Ils sont partis du Petit Bornand pour le Plateau des Glières, accompagnés d'un guide ONF de moyenne-montagne qui leur a parlé de la faune et de la flore de nos montagnes. Sur le plateau, ils ont eu une animation sur l'eau avant de se regrouper avec d'autres classes devant le monument et de chanter tous ensemble.



[**Les enfants de la classe de CM1/CM2 ont participé à un concours**](#)

[**académique de sciences sur**](#) le thème « Lumières et couleurs ». Ils ont obtenu un des quatre prix attribués : [**le prix du reportage scientifique.**](#)

Une équipe de chercheurs du CNRS, de professeurs de l'université Joseph Fourier de Grenoble et des inspecteurs d'Académie ont récompensé leur travail parmi cinquante autres projets. La remise du

prix et des cadeaux a eu lieu le 22 juin 2015 à Pringy.



Et cette année, l'école est allée à la neige

On dit souvent « apprendre c'est se déplacer » alors, lorsque l'école sort de ses murs, c'est encore l'école. Une école différente certes, mais une école où l'élève s'implique dans toute sa globalité, ouverte à toutes ses compétences et sensibilités. L'expérience que viennent de vivre les élèves des classes de CE2 et CM2 d'Hélène JOSSERAND et de Muriel VOISIN, la directrice de l'école élémentaire, constitue une tranche de vie privilégiée dont ils garde-

ront des souvenirs pour longtemps.

Le chalet de La Métrallière, au coeur du plateau des Glières où ils ont installé leur camp de base en cette fin de mois de janvier, était le lieu tout désigné pour mener à bien ce projet de classe de neige durant laquelle la pratique du ski de fond a permis de longs déplacements, l'apprentissage de coordinations nouvelles mais aussi la découverte du milieu et le renforcement des comportements liés à la vie sociale et à l'autonomie...tout un programme !

L'enthousiasme et l'implication des élèves, leur intérêt, leur curiosité, leur questionnement, dans toutes ces activités en disaient long sur le haut degré de motivation que procurent ces séjours qui constituent une vraie rupture avec le rythme routinier et le cadre familial de l'école et de la maison.

Cette classe de neige a pu se réaliser grâce aux enseignants qui ont élaboré et porté ce projet mais aussi à l'Association des Parents d'élèves, au Conseil Départemental et à la Mairie qui ont mobilisé les moyens nécessaires à son financement.



**ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR
LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : mairie@choisy.fr**

A LA MATERNELLE

Un 1er trimestre bien occupé !



- nos mascottes respectives devant la carte de France : Raoul notre mascotte montre la Haute Savoie à la mascotte de nos correspondants de Baden (Bretagne) venus dans notre classe pendant les vacances de Toussaint
- notre "réception" au bistro de la commune pour l'inauguration du chantier Castanea



SECOURISME



Un grand bravo aux nouveaux diplômés de secourisme, petits et grands ! Et merci à Isabelle Blandin (club loisirs) et au Centre de Formation aux Métiers de la Montagne



LE CLUB LOISIRS

ATELIERS « JOUONS AVEC LES MOTS »

23 JANVIER, 20 FEVRIER, 5 MARS, 2 AVRIL, 21 MAI

Rejoignez Colette qui vous fera passer un bon moment à jouer avec les mots et notre belle langue mais de façon ludique et sans prise de tête

Rendez-vous à la biblio à 14 h animation gratuite

REPRESENTATIONS DU TROUP'HO

La troupe de théâtre adulte de Choisy sera présente au Festival des Arts Scéniques de la Balme de Sillingy le 21 mars avec INTERI'MAIRE

AU COMITE DES FETES

Après l'organisation du Marché de Noël avec la mairie, le comité vous propose pour ce printemps :

- **Vendredi 19 Février A.G.** du comité des fêtes à l'école de Véry à 20H
 - **Lundi 28 Mars** pour la CHASSE A L'ŒUF au parcours santé pour les enfants à partir de 10 heures (annulé en cas de forte pluie)
 - **Dimanche 10 Avril** pour le VIDE GRENIER sur la place de la mairie dès 9 heures (petite restauration sur place)
 - **Samedi 28 mai** pour la NUIT DES CONTES au parcours santé (petite restauration sur place, annulé en cas de pluie)
- N'oubliez pas que tous ceux qui vous reçoivent sur ces événements sont des bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre gaiement notre commune. **Alors n'hésitez pas à en parler autour de vous!**

Le comité des fêtes.



ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR
LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : mairie@choisy.fr

FLASH CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 26 novembre

- Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale : avis du conseil
- Modification des statuts de la CC Fier et Usses dans le cadre de l'adoption du régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU)
- Convention avec Savoie-Biblio
- Révision des tarifs de la garderie périscolaire 2015-2016
- Tarifs de l'élagage des haies pour les particuliers en cas de carence de leur part
- Assujettissement à la TVA de l'activité « transport scolaire »
- Modification de la quotité de temps de travail du poste d'adjoint technique 2eme classe (ménage des bâtiments et garderie)
- Subvention de 900 € à l'école primaire pour l'activité piscine
- Subvention exceptionnelle de 30 € à l'association des D.D.E.N. pour le projet de concours sur le thème de la laïcité et des valeurs républicaines.
- Elimination des déchets - rapport de la CCFU année 2014
-

Jeudi 21 janvier

- Prise en charge par la commune des travaux sur une propriété privée, travaux dus à des dégâts occasionnés par un orage et un défaut du réseau d'eaux pluviales
- Tableau des emplois communaux – avancements de grade
- Vente à M. Bernheim d'un délaissé de voirie aux Mégevands
- Programme de travaux 2016 dans la forêt communale
- Maison Ghaouti à Perroud – lancement d'une consultation pour le choix d'un opérateur logements locatifs aides
- Maison Spruytte – Projet petite enfance
- Désignation des délégués pour la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC)

AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE FIER ET USSES

Jeudi 29 octobre à Lovagny

- Modification statutaire dans le cadre de l'adoption du régime de la FPU
- Approbation du projet de travaux eau potable (stations de pompage, adductions, ...)
- Sollicitation d'une aide forfaitaire auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour l'entretien de sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées pour l'année 2016.
- Projet de schéma départemental de coopération intercommunale
- Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service déchets

Jeudi 10 décembre à Mésigny

- Détermination de la tarification de l'eau potable
- Convention de portage des procédures territoriales contractuelles de développement local à l'échelle des Usses et Bornes
- Validation du budget prévisionnel 2016 de l'office de tourisme Alter'Alpa
- Approbation du bilan triennal du Programme Local de l'Habitat et modification de l'objectif de production logement social

Jeudi 28 janvier 2016 à Mésigny

- Engagement de la CCFU pour la restauration des zones humides prioritaires du contrat de rivières des Usses.
- Désignation de représentants au sein du comité de programmation Leader.
- Autorisation à donner au Président pour la signature d'une convention de partenariat avec l'association Coup de Pouce Emploi.
- Création de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLETC).

L'intégralité du compte-rendu des conseils municipaux et intercommunaux est affiché sur les différents panneaux municipaux et disponible en mairie ou sur internet aux adresses suivantes :

www.choisy.fr, rubrique « vie municipale »

www.fier-et-usses.com, rubrique CCFU

Les conseils municipaux et conseils communautaires sont des réunions publiques ouvertes à tous.

CARNET

URBANISME



NAISSANCES

- 29/11/2015 Malonn GAUDILLERE GUILLOT
04/12/2015 Anna CHETAIL
14/12/2015 Lia VITTEL
20/12/2015 Clara SIERRO
04/01/2016 Louise MOUGET
21/01/2016 Juliette REGES (née à CHOISY)

Toutes nos félicitations aux parents et nos voeux de bonne santé aux bébés.



MARIAGES

Aucun



DECES

- 23/10/2015 Victoire MONTAGNON
30/10/2015 Nelly SOUVAIRAN
06/01/2016 Ginette LAMBELET
17/01/2016 Pierre KRATTINGER
23/01/2016 Arlette GUINAND
20/01/2016 Philippe HERGOTT
31/01/2016 Clémence MANGIN
06/02/2016 Thérèse DERONZIER

Nos sincères condoléances aux familles

PERMIS DE CONSTRUIRE

- 02/11/2015 GIRARD Jérôme, extension, route des Mégevand
24/11/2015 GARRO Anthony et MOYE Eléonore, réhabilitation, chemin des bovates
24/11/2015 MAGNAT François, maison d'habitation, route des Mégevand
10/12/2015 COISSARD David et CHARTREZ Sabine, réhabilitation, chemin des Néris
14/12/2015 ALLARD Damien, maison d'habitation, chemin des Balmettes
- Permis de construire modificatifs**
- 23/11/2015 MOSSIÈRE Gérard, déplacement système assainissement, chemin des Bourgeois
21/12/2015 BIJASSON André, modification bâtiment artisanal, route de Véry
25/01/2016 BUISSON Jonathan, garage et transformation garage existant en habitation, route des Mégevand

DECLARATIONS PREALABLES

- 22/10/2015 LUTHI Max, réfection toiture, route du Chef-Lieu
23/11/2015 ANGELLOZ-NICOUD Nicolas, modification façade, route de Cercier
23/11/2015 D'INDIA Elisabetta, modification façade, chemin du Martinet
23/11/2015 VARENIK Olivier, abri voiture, route de Cercier
14/12/2015 OSWALD Valérie, pose vélux, route du Four Banal
14/12/2015 CAMBRAY Guy, modifications façades, impasse des Noisetiers
12/01/2016 SILLINGY IMMOBILIER, division terrain chemin des Sartons
12/01/2016 MURGIER Jean-Paul, crépissage façades, route de Cercier
12/01/2016 DUBOIS Cécile, modifications façades, impasse des Hauts de Rosière.
28/01/2016 MOSSIÈRE Gérard, division terrain, chemin des Bourgeois

LA CHASSE SUR LA COMMUNE ET AUX ALENTOURS

Plusieurs Choisyliennes ou Choisyliens nous ont sollicités à propos des pratiques liées à la chasse : Proximité des zones habitées, calendrier des jours de chasse, chasse par temps de brouillard, distances réglementaires (maisons, parcours de santé...), chasse par temps de neige, apprentissage de la chasse, âge minimum, nature des armes et des calibres, organisation des battues, etc.

J'ai sollicité des explications auprès du président de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie. Je vous rendrai compte de mon entrevue avec lui.

Bernard SEIGLE.

INFOS PRATIQUES

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Mairie	fermé	14h-17h	fermé	8h30-12h	14h-17h	8h30-12h	fermé
Agence postale	8h40-11h45	8h40-11h45 14h00-15h45	fermé	8h40-11h45	8h40-11h45	8h40-11h45	fermé
Arrêté sur le bruit, admis de NB : jours fériés	8h-20h 10h-12h	8h-20h	8h-20h	8h-20h	8h-20h	9h-12h 14h30-19h	INTERDIT
Déchetterie d'Epagny NB : jours fériés	13h30-18h30 FERME	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	FERME	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30



Campagne de sensibilisation du grand public et de recherche de nouvelles adhésions sur le territoire de Choisy pendant 3 jours entre le 14 mars et le 9 avril.

Les personnes se présenteront au domicile aux heures autorisées pour le démarchage entre 12h et 20h et seront clairement identifiées par des vêtements et un badge de l'UNICEF.

INFOS DIVERSES ASSOCIATIONS

La mairie reçoit régulièrement des offres et des informations d'associations départementales ou nationales. Celles-ci sont à votre disposition à l'accueil. Quelques informations :

ALMA 74 : Allô Maltraitance personnes âgées et/ou adultes handicapées, permanence tél. mardi 16h à 19h et jeudi 14h à 17h au 04.50.46.80.91. [Appel à bénévolat !](#)

GRAINE D'AMIS DU VAL DES USSES : soutien aux aidants familiaux non professionnels du territoire, par des actions de formation et de maintien du lien social. L'objectif de l'association étant d'apporter encore plus de soutien aux aidants du secteur, les membres du bureau souhaitent mettre en place, avec l'aide d'une psychologue, un groupe de paroles et d'échange au cours de l'année 2016.

Contact : grainesdamis74@gmail.com Secrétariat : M.A. SIMON : 06 82 23 93

Centres aérés et autres vacances pour vos enfants et adolescents : UFOVAL et autres offres en mairie

TRANSPORT CAR LIHSA

Une vingtaine de départs par jour pour Annecy depuis La Balme de Sillingy (en face du Casino) ou Sillingy (et autant pour le retour).

Lignes 21 et 22

Bons plans bus :

La Carte Déclic pour les moins de 26 ans

Le Ticket Gagnant : car + lignes urbaines SIBRA gratuites à Annecy

En savoir plus et télécharger les horaires :

<http://www.cg74.fr/pages/fr/menu-secondaire/informations-transports-107.html>

SYSTÈME MOBICIME

Pour préparer un trajet en transport en commun au départ et/ou à destination de la Haute-Savoie, le site www.mobicime.cg74.fr contient toute l'information utile pour voyager sereinement de manière économique et écologique

COVOITURAGE

3 parkings à Choisy

- chef-lieu (cimetière)
- stade de Menulles
- école de Véry

Parking relais de la route du Pont du Trésor à Sillingy = arrêt bus à proximité.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

A compter du 1er janvier 2015, la facturation du service public d'assainissement non collectif (SPANC) obéit à une nouvelle règle.

La redevance est à payer en une fois, à la suite de la visite de contrôle tous les 4 ans, en lieu et place du règlement qui était auparavant lissé sur les quatre années entre chaque passage du SPANC.

ACTIVITES

AGENDA

19 février

A.G. comité des Fêtes
Ecole de Very à 20h

5 mars

Carnaval Ecole

28 mars

Chasse à l'Œuf au Parcours de Santé à 10 h

10 avril

Vide-Grenier au chef-lieu dès 9h

1er mai

Ventes brioches APE

8 mai

Journée du Randonneur

Sur invitation CCAS :
cinéma les mardi 8 /03 et
12 /04 en salle du conseil

BIBLIOTHEQUE - HORAIRES

me 14h00-15h30, ve 16h45 -18h
et sa 14h00-15h30

CINEMA

Cinébus tous les 15 jours
programme sur www.cinebus.fr

NUMEROS UTILES

MAIRIE CHOISY 04 50 77 41 56
AG. POSTALE 04 50 77 41 49
CCFU 04 50 77 70 74

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

SAMU 15

URGENCES EUROPE 112

ALLO ENFANCE 119

ALMA Maltraitances 3977

SPA MARLIOZ 04 50 77 82 40

ADMIR 04 50 68 76 56

PRIORITERRE 04 50 67 17 54

SITES UTILES

MAIRIE CHOISY

www.choisy.fr

CCFU

www.fier-et-usses

LUTTE FRAUDES SPAMS

www.33700.fr

DEPARTEMENT HAUTE SAVOIE

www.hautesavoie.fr

CONTACTS ARTISANS

COTE CAMPAGNE – Salon de coiffure - 04.50.77.32.44

Annick GRASSI – Médecine énergétique , harmonisation de l'habitat- 06.89.52.92.00

COURTOIS Yann - Thérapeute géobiologue - 06.88.83.98.73

Jean-Gabriel THOMAS – autoentrepreneur aide à la personne 06.84.12.21.56

CHOISY ETUDES – Etudes EDF-GDF, Topographie - 04.50.77.44.79

BRIN DE VERDURE – Paysagistes

N. MERMILOD-BLARDET et Y. GAYET - 06.61.46.00.99 ou 06.63.45.63.93

GUY PALOMBOT-Transports, Levage, Manutention -06.70.16.40.84

PL MAINTENANCE – Mécanique poids lourds - 06.34.30.45.90

ALPES TRADITION Electricité – Installations électriques - 04.50.01.20.70

E.S.M. RENOVATION – Multiservices - 04.50.77.47.45/06.61.18.47.45

CEDO TRAVAUX – Neuf et Rénovation - 06.88.76.11.00

E-AMENAGEMENT -Menuiserie extérieur/intérieur- **E. PERNOUD** – 06 88 99 45 40

BATI RENOVE – Chauffage, Plomberie & Géométrie -04.50.77.19.31

CHOISY PLOMBERIE SANITAIRE – Plombier, Chauffagiste - 06.29.92.08.81

Jean-Pierre RICHARD – Peintre -04.50.77.21.66

GRAVILLON – Entreprise de peinture - 04.50.22.35.92

PRORENO – Plaquiste , Isolation, Peinture - 06.11.81.90.78

SONDAZ Noël – Menuiserie bois et matière - 04.50.77.43.18

VISIO RENOV – Menuiserie, Vitrerie - 06.10.58.61.08

LACOTE BETEMPS – Menuiserie bois et matière - 04.50.77.44.26

SARL VARENIK OLIVIER – 06 73 57 71 83

CBTP – Maçonnerie, TP et crêpi à la chaux - 04.50.05.07.23

PERRIN Pascal – travaux d'étanchéité- 04.50.77.42.75

3B CONSTRUCTION – Maçonnerie, Rénovation - 04.50.01.55.87

RTP – Terrassements divers - 04.50.77.43.21

GAL - travaux publics - 04.50.77.41.98

CRÉEZ, DÉVELOPPEZ, IMPLANTEZ votre activité économique au cœur de la Haute-Savoie, dans un cadre attractif et de qualité, choisissez les USSES ET BORNES ! Chefs d'entreprises, porteurs de projets, acteurs économiques, notre site est là pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner dans votre implantation et votre vie sur votre territoire. Voir : <http://ww.eco-usses-bornes.fr/>



HABITER MIEUX AVEC L'ANAH :

Une aide financière pour améliorer votre logement et réduire vos consommations d'énergie



Vous êtes propriétaire de votre logement et l'occupez à titre de résidence principale ? Votre logement a plus de 15 ans ?

Le programme « Habiter Mieux » vous accompagne pour vous permettre, sous certaines conditions et plafonds de ressources, de réaliser des travaux de rénovation thermique et de vous chauffer ainsi en réduisant le montant de vos factures.

Pour plus d'information, délégation locale de l'Anah de la Haute-Savoie :

tél : 04 50 33 79 60 ou 04 50 33 79 61

mél : dtt-anah@haute-savoie.gouv.fr

LE MARCHE DE NOEL 2015 : UN VRAI MOMENT DE PLAISIR POUR TOUS, PETITS ET GRANDS

